

**Conseil Municipal de la commune de SAINT CHRISTOPHE SUR ROC**  
**Du 12 mars 2024**

L'an deux mil-vingt-quatre, le douze mars à vingt heure trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de SAINT CHRISTOPHE SUR ROC, sous la présidence de Monsieur Yves ATTOU, Maire de la commune de SAINT CHRISTOPHE SUR ROC, dûment convoqués le 7 mars 2024 par courriel.

**Présents :** Membres du Conseil Municipal :

Yves ATTOU, Jean-François BARRAUD, Amélie BAUDRY, Jérémy BELEAU,  
Jean-François BRANGER, Camille COCAGNE, Martine HARDY, Nadège JEANTY,  
Liliane LAPOMME, Jérôme MASSÉ, Jeannine MATTIO, Nelly PROVOST et Caroline ROULEAU.

**Excusés :** Mélanie GAILLARD et Pierric MAHU

**Article L2121-1 du CGCT :** Mélanie GAILLARD *donne pouvoir* à Jeannine MATTIO, Pierric MAHU *donne pouvoir* à Yves ATTOU

**Secrétariat de séance :** Jean-François BRANGER

**Extérieurs au conseil :** Pascal Guignard de CO et Benoît Didier de la NR, Marion Lacroix

**ORDRE DU JOUR :**

-**Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 13/02/2024 :** aucune remarque n'est formulée, le procès-verbal est **approuvé à l'unanimité**.

-**Désignation d'un secrétaire de séance :** **Jean-François BRANGER**

**1- Affaires générales et extérieures :**

**1-1 Délibération conditions et tarifs location grand Tivoli :**

La commission location de salle communale et matériels, conformément à la décision du dernier conseil a retravaillé sur le prix et les conditions de la location du Grand Tivoli et propose au conseil municipal de statuer sur un prix de location de 100 € limité aux seuls habitants de la commune et sur une amplitude horaire de 9h à 18h pour éviter les nuisances sonores pour les riverains. Il est précisé que le Grand Tivoli est mis à disposition sans les parois latérales (à mettre en place et démonter par les utilisateurs). La gratuité est appliquée aux associations.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de délibérer sur ces conditions tarifaire et fonctionnelle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ces conditions.

**1-2 Point sur les projets d'investissement 2024 :**

Monsieur le Maire présente les projets d'investissements étudiés en réunion de Maire/Adjoints.

Ils seront soumis à des arbitrages car dépendants des recettes équivalentes. Mais ce sont des projets qui peuvent courir sur 2024 et 2025.

BUDGET PRINCIPAL 2024

Section investissement

Projets à calibrer

DEPENSES POSSIBLES

Aménagement Cœur de bourg	130000
City-stade	70000
Mise en réseau bibliothèque	4920
Divers prévisions	6500
Voirie Fombrellier 2	30000
Achat chaudière chauffage mairie	10000
Toiture église	60000
Aménagement Cimetière	8690
Eclairage public	9000

329110

## 1-3 Offres de prêts

Pour un prêt de <b>200 000 €</b>	Agence France locale	Crédit agricole	Banque des territoires
<b>Taux sur 25ans</b>	<b>3,76%</b>	<b>4,53%</b>	<b>4,30%</b>
<b>Échéances trimestrielles</b>	<b>3 093 €</b>	<b>3 811 €</b>	<b>3 302 €</b>
<b>Frais supplémentaires</b>	<b>1 500 €</b>	<b>200 €</b>	<b>120 €</b>

5

Monsieur le maire présente les 3 propositions qu'il a reçues de ces organismes bancaires ou mutualistes.

### 2-Commission 2 Affaires scolaires et sociales

#### 2-1 Rapport de la commission :

L'école fonctionne normalement. Les suppressions de classes et fermetures d'écoles sur le plan départemental sont évoquées. Pour le moment le RPI n'est pas concerné mais il constate, à l'instar des chiffres départementaux une baisse constante des effectifs. Pour la rentrée 2024/2025, il devrait y avoir au moins 1 élève supplémentaire par rapport au prévisionnel.

#### 2-2 Point de situation de la bibliothèque :

Rappel : en 2021, le conseil municipal a délibéré pour la mise en réseau de la bibliothèque avec celle de Champdeniers (celle de Surin qui était partie prenante du projet s'étant désistée en cours de négociations). Pour rappel aussi, la commune a obtenu une subvention du conseil départemental de 2050 € sur la base du devis signé, dans le cadre du dispositif d'aide à l'équipement mobilier et informatique au titre de 2022.

Le projet a été relancé fin 2023. Jeannine Mattio et les bénévoles actuelles œuvrent pour animer la bibliothèque (événement du 03/02 et concours de dessin en mars et avril)

De nouvelles bénévoles se sont portées volontaires. Le 20 février, s'est tenue une réunion de lancement en visio avec Mathieu Crispeels, Chef de projet de C3RB. Un planning a été proposé et une formation aura lieu les 19-20 et 21 mars à la bibliothèque de Champdeniers pour le basculement du logiciel Orphée et son utilisation. 4 bénévoles participeront à cette formation qui aura lieu à la bibliothèque de Champdeniers.



### 3- Commission 3 Travaux et Urbanisme ;

#### 3-1 Documents d'urbanisme :

CUa 07924124P0003 : Parcelle AA20 : arrêté informel du 23/02/2024

PC 07924124P0001 : Parcelle AA20 : construction d'un hangar pour collection de voiture privée

Cua 07924124P0004 : Parcelles B 388 et B 399 : arrêté informel du 04/03/2024

PC 07924122P0003M01 : Phlé : déplacement de bâtiments et défense incendie

## **3-2 Echancier aménagement du cœur de bourg**

<b>Mars –2024</b>	<b>Permis d'aménager</b>
<b>Avril – mai 2024</b>	<b>Finalisation du projet</b>
<b>Juin – juillet 2024</b>	<b>Consultation des entreprises</b>
<b>Sept 2024</b>	<b>Analyse des offres</b>
<b>Octobre 2024</b>	<b>Début des travaux</b>
<b>Mars 2025</b>	<b>Fin de la 1<sup>ère</sup> phase</b>

10

#### 3-3 Délibération cession de terrain Montplaisir :

Monsieur le maire a reçu un courrier d'un administré pour l'acquisition ou la location par bail emphytéotique de la parcelle AA19 d'un talus de 32m<sup>2</sup>. Il est proposé de délibérer sur une vente dans les conditions suivantes : 3€/m<sup>2</sup> + frais de géomètre à la charge des acquéreurs.

Monsieur le maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette vente.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette proposition et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents y afférent.

#### 3-4 Devis Murs en pierre lotissement :

Les murs en pierre du lotissement doivent être finis ce printemps. Monsieur le Maire et l'Adjoint aux travaux ont reçu Monsieur Michaud, le maçon qui avait déjà fait une proposition en 2022. Le devis s'élève à 7100 €. Le Maire et les adjoints, en réunion de jeudi 7/3 ont validé ce devis mais sans la condition d'acompte versé avant travaux. Une négociation a été effectuée pour un paiement après service fait uniquement, c'est-à-dire un acompte représentant le travail réalisé à 1 mois du début des travaux et le solde à la fin des travaux.

Monsieur le maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur ce devis. Après débat, il est demandé de relancer une consultation pour avoir un comparatif.

Aucune décision n'est prise concernant les devis.

### 3-5 : Remplacement de l'Agent technique :

L'agent technique de la commune est en arrêt de travail pour maladie du 29 février au 29 mars.

Il est remplacé par une personne recrutée par l'AICM avec qui la commune collabore régulièrement. Monsieur l'adjoint en charge de la commission et de ce personnel expose que tout se passe bien pour ce remplacement.

### 4- Commission 4 Communication et animation :

#### 4-1 Rapport de la commission :

-point sur l'organisation des Estivales :

- ✓ Lancement des mailings pour les exposants
- ✓ Choix d'un musicien pour l'animation : « Manas » : 850 €/2 heures

-Réunion Culturoc vendredi 8 mars :

- ✓ Organisation des estivales
- ✓ Point sur l'utilisation et la répartition de la subvention de la commune pour Culturoc par rapport au 14 juillet. Maintien souhaité de la gratuité du repas pour les administrés.
- ✓ Rencontre intergénérationnelle : prévue fin novembre début décembre précédée d'une visite à chaque personne concernée
- ✓ Jeux inter villages du 22 juin : Information à recevoir concernant le budget et les moyens techniques et humains à allouer à ces jeux et souhaités par les organisateurs.
- ✓ XII travaux d'Hercule 17-18/08/2024 : réunion entre le maire, sa 1<sup>ère</sup> adjointe et l'association pour l'étude du parcours et l'évitement de la course au Breuil. Accord obtenu. Demande qu'une association s'engage pour tenir une buvette. Fourniture par la commune d'un trophée.

### 5- Commission 5 Environnement :

#### 5-1 Rapport de la commission :

-Point sur le Chantier participatif du 24 février : travaux au cimetière : chantier réalisé sous un soleil inespéré avec un noyau solide au sein du Conseil Municipal et l'aide des jeunes du dispositif « Argent de poche ». Les projets à venir se concentrent au cimetière et au pré de la Roche.

Un débat est lancé sur les chantiers participatifs plus généralement

- ✓ Remarque sur la participation de l'équipe municipale aux chantiers participatifs
- ✓ Rappel de la genèse de ces chantiers projetés pour recréer certains petits chemins communaux
- ✓ Perspective de redynamisation de ces chantiers avec le début des travaux d'aménagement du Cœur de Bourg
- ✓ Prochain chantier participatif : samedi 20 avril à 9h au pré de la Roche : mise en place des bancs et des tables en bois

-Eclairage public :

- ✓ Rappel : en 2023 : vote pour revenir à un partenariat avec le Sieds au vu des difficultés à entretenir le parc de lampadaires en régie et/ou faute d'entrepreneurs indépendants volontaires.
- ✓ Réunion prévue le jeudi 14 mars à 14h00 avec la personne de Séolis en charge du lien avec les collectivités pour une présentation d'un contrat de maintenance et de rénovation des points d'éclairage.

-Projet de micro-forêt : initié par l'équipe pédagogique de l'école de Saint Christophe. Rapprochement avec une association en charge de la mise en route fonctionnelle du projet. Réunion prévue le lundi 18 mars à 17h30. Demande au conseil la mise à disposition de 100 m<sup>2</sup> sur le terrain de la commune derrière



l'école pour la plantation des arbres et végétaux. Le conseil municipal est favorable et attend de recevoir un complément d'informations sur ce projet.

### 6- Agenda prévisionnel ;

24/03 : Vide greniers APE à la Chapelle Bâton

30/03 : Loto de Culturoc à Maizière en Gâtine

30/03 : Chasse aux œufs le matin espace Francis Gonnord ou pré de l'Église.

## **6- Agenda prévisionnel**

<b>Jeudi 14 mars (9h)</b>	<b>Réunion avec le Sous-Préfet</b>	<b>Sous-préfecture</b>
<b>Mardi 19 mars (18h)</b>	<b>Conseil communautaire</b>	<b>Smited</b>
<b>Jeudi 21 mars (14h30)</b>	<b>Réunion avec la cheffe de projet «Villages d'avenir »</b>	<b>Mairie</b>
<b>Dim 24 mars</b>	<b>Vide-grenier de l'APE</b>	<b>La Chapelle Bâton</b>
<b>Lundi 25 mars (18h)</b>	<b>Commission communale des impôts directs</b>	<b>Mairie</b>
<b>Sam 30 mars (9h30)</b>	<b>« Chasse aux œufs »</b>	<b>Espace Francis Gonnord</b>
<b>Sam 30 mars (soir)</b>	<b>Loto de Culturoc</b>	<b>Salle de Mazières en Gâtine</b>
<b>Mercredi 3 avril ( 18h30)</b>	<b>Assemblée générale du Centre socio-culturel</b>	<b>Salle des fêtes Champdeniers</b>
<b>Mardi 9 avril (20h30)</b>	<b>Conseil municipal</b>	<b>Mairie</b>

15

### 7 Questions diverses et échanges d'informations ;

- Drone aperçu à 2 reprises au-dessus du centre Bourg
- Chat mort sur le talus du Centre Bourg : à évacuer
- Panneau plié entre la Rue du Pont au Breuil et la 3 voix : déjà signalé à redresser
- Point sur les panneaux de limitation de Phlé : à poser

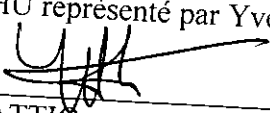
Le prochain conseil municipal aura lieu le **mardi 9 avril 2024** à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h50.

**Le Maire, Yves ATTOU**

Le secrétaire Jean-François BRANGER



Adjoints et conseillers	
Jean-François BARRAUD	Amélie BAUDRY
Jérémy BELEAU	Camille COCAGNE
Mélanie GAILLARD représentée par Jeannine MATTIO	Martine HARDY
Nadège JEANTY	Liliane LAPOMME
Pierric MAHU représenté par Yves ATTOU 	Jérôme MASSÉ
Jeannine MATTIO	Nelly PROVOST
Caroline ROULEAU	